EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE L'EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA GROSNE N°62023

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le jeudi trente mars, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à CLUNY au quai de la gare, sous la présidence du Président Jean-François BORDET.

NOMBRES DE MEMBRES					
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés			
15	12	15			
		Pour:	15		
		Contre :	0		
		Abstentions :	0		

Etaient présents

GELIN Daniel, DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, DUPARAY Alexandre, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, PROTET Christian. DURIAUX Philippe, CHORIER Jacques, QUELIN Pierre-Yves, LABULLE Marc

Procuration(s):

FARENC Jean-François à GELIN Daniel, PARRET Thierry à GUENARD Pascal. THEVENON René à BORDET Jean-François

Etai(en)t absent(s):

	Date de la convocation	
li.	23 mars 2023	
		_

Etai(en)t excusé(s):

 Date d'affichage	
23 mars 2023	

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : DUPARAY Alexandre

et publication du 07 avril 2023

07 avril 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de BORDET Jean-François, après avoir approuvé le compte administratif de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne de l'exercice 2022

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

35 978,13

0,00

- un déficit reporté de :

35 978,13

- un déficit d'investissement de :

18 333,46

- un déficit des restes à réaliser de :

0,00

Soit un besoin de financement de :

18 333.46

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT

35 978,13

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

18 333,46

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

17 644,67

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT

18 333.46

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

Fait à CLUNY le 06/04/2023

Le Président BORDET Jean-François

CLUNY

DELA